

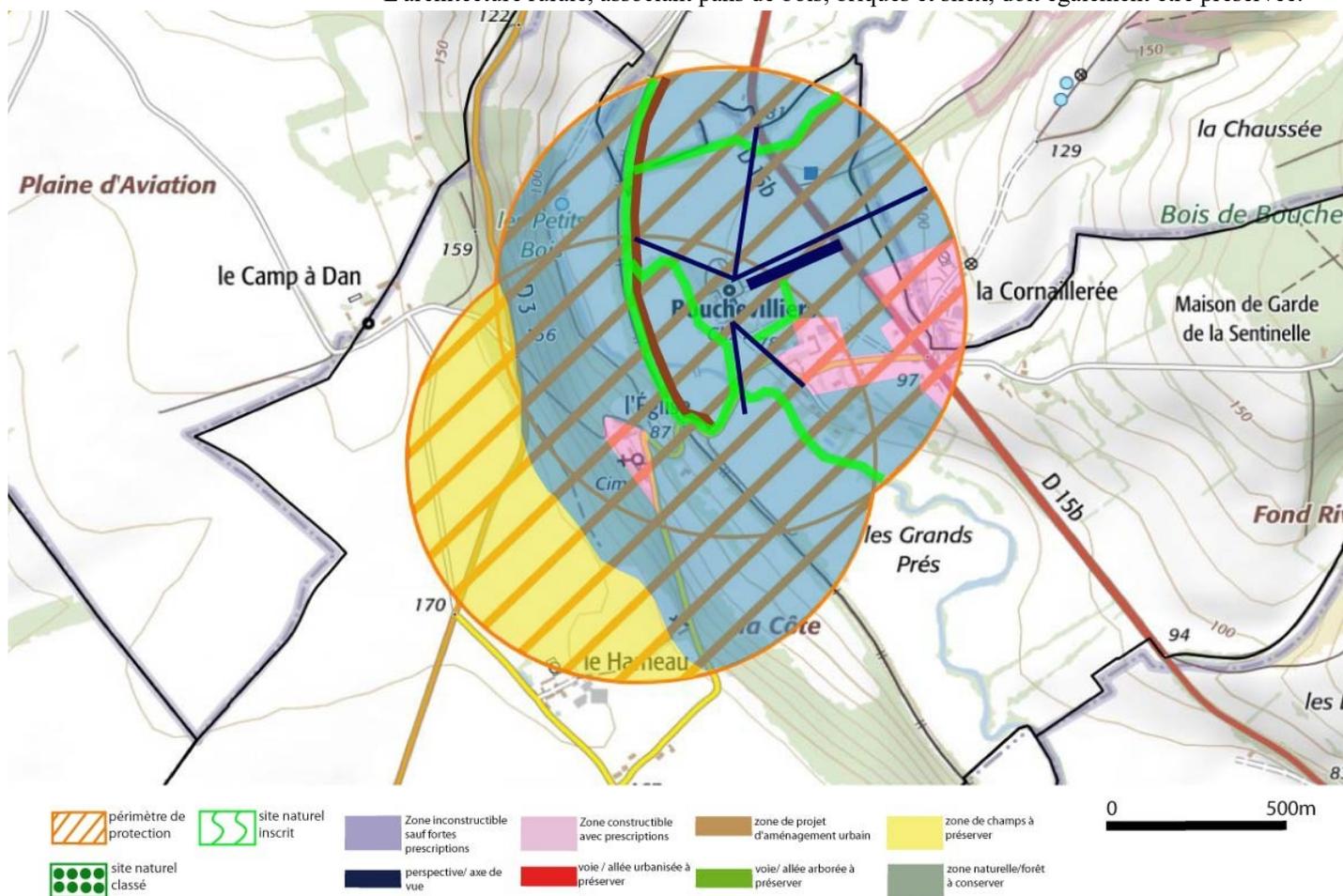
## Bouchevilliers > Manoir Sainte Geneviève des Brumes

L'église de Bouchevilliers est classée depuis le 23 octobre 1961. Son périmètre de protection englobe le manoir.

Le manoir de Bouchevilliers a été inscrit en tant que monument historique le 10 avril 1974. La protection comprend également le colombier.

Le domaine de Bouchevilliers est mentionné en 1308 lors de sa donation par Philippe-Auguste à Enguerrand de Marigny. Situé au bord de l'Epte, le manoir est daté des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et protégeait la frontière entre la Normandie et l'Île de France. L'édifice a été le théâtre d'affrontements durant la guerre de Cent Ans. Très restauré au XVI<sup>e</sup> siècle, le manoir comprend un corps de logis principal flanqué de tours rectangulaires au Sud et à l'angle nord-est. Les façades du logis associent des parements de briques, de silex et de moellons enduits. La tour à l'angle nord-est se distingue par la pierre de taille, utilisée pour les chaînes d'angle, les encadrements de baies et certaines assises. Plusieurs portes en plein-cintres et de nombreuses fenêtres à meneaux sculptés ont subsisté. Parmi les dépendances figurent un ancien moulin à eau et un colombier octogonal en briques polychromes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le logis, devenu le siège d'une exploitation agricole, sert de grenier à blé et présente un état dégradé à la Révolution. De grandes campagnes de restauration sont entreprises à partir des années 1950. Actuellement, le manoir accueille un gîte pour les séminaires d'entreprises.

Le manoir possède un cadre privilégié sur les rives de l'Epte, à la lisière du village de Bouchevilliers. Quelques vues portent vers les champs à l'Est et au Nord. Les écrans arborés protégeant le domaine des constructions voisines et de la voie ferrée doivent être maintenus. L'architecture rurale, associant pans de bois, briques et silex, doit également être préservée.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le colombier octogonal et le manoir



La façade ouest du manoir



La tour à l'angle nord-est du logis



La vue vers les côteaux boisés à l'Ouest



La vue du manoir depuis la côte ouest



Les berges de l'Epte

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère. Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour la zone jaune projet

Afin de rendre acceptable le passage des trains liés au fret de la ligne Serqueux-Gisors, il faudrait placer un système de mur anti-bruit accompagné de plantations tout le long du virage au nord du futur pont.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Le village et l'église vus de l'Est



Le village vu de la côte de l'église



L'église de Bouchevilliers



Un mélange de briques et de pans de bois



Une ancienne demeure en briques



Une façade avec silex, briques et enduit